

Trois volumes

02

ETUDE ET SAUVETAGE DES SITES ARCHEOLOGIQUES
DE LA VALLEE DE LA PAPENOO (T A H I T I)

PRESENTATION GENERALE

Les sites archéologiques furent à peu près tous détruits dans la plaine côtière de Tahiti, où s'est installé l'habitat contemporain. L'intérieur montagneux, déserté depuis l'arrivée des Européens, était jadis très peuplé. Les premiers découvreurs l'avaient noté et le fait fut confirmé par les recherches archéologiques récentes, effectuées par l'ORSTOM et le CNRS dans quatre vallées de Taiarapu. On y rencontre, partout, les ruines d'anciens monuments religieux (des "marae"), des soubassements de cases, des terrasses de cultures, ou défensives, des murs et diverses autres structures lithiques. Cet héritage, venu des temps anciens dans sa presque intégrité, est d'un intérêt scientifique exceptionnel. Il n'est pas moins précieux pour ceux qui en sont les héritiers, il représente pour eux, en dehors du domaine linguistique, à peu près tout ce qui reste de leur patrimoine culturel.

Un plan de protection, d'étude et de mise en valeur de ces sites est à établir. Les plus grands "marae" devront être restaurés et certaines zones, choisies en raison du nombre et de l'importance de leurs vestiges archéologiques autant que pour la beauté de leur cadre naturel, devront être transformées en "parcs régionaux". Ces réalisations sont à prévoir à plus ou moins long terme. Elles deviennent indispensables et urgentes quand une vallée est immédiatement menacée par le nécessaire développement des infrastructures d'intérêt collectif, ou par l'extension des zones actuelles d'habitat. C'est en particulier le cas de la vallée de la Papenoo, du fait de la construction prochaine, à six kilomètres et demi de son embouchure, d'un barrage hydro-électrique. Ce barrage, haut de quatre-vingt-dix mètres, retiendra quatre-vingt-dix millions de mètres cubes d'eau. Le lac ainsi formé longera la côte 150 jusqu'à sept kilomètres en amont, et couvrira mille cinq cents hectares de reliefs.

Naturellement soucieuses du patrimoine archéologique de la Polynésie, les Autorités locales et la Société chargée de la construction de l'usine hydro-électrique ont demandé au responsable de la RCP du CNRS "Ethno-histoire du Pacifique" : d'évaluer l'importance et le nombre des sites qui seront inondés par le lac de barrage, d'établir un programme de sauvetage de ces sites et d'étudier les modes de financement de cette opération. On trouvera ci-après :

- 1) un rapport sur les études scientifiques préliminaires,
- 2) un programme d'étude et de sauvetage des sites archéologiques,
- 3) un budget approximatif.

Figure n° 1 : TAHITI et la vallée de la PAPENDO.

La zone en pointillés correspond aux limites de la carte du futur lac de barrage (figure n° 4).

Les cercles noirs localisent les sites déjà repérés, soit en 1975 (dans la zone en pointillés), soit par K. Emory en 1925 (en dehors de cette zone).

Les étoiles correspondent à des sites importants de Tahiti, déjà étudiés et en partie restaurés par les missions archéologiques ORSTOM/CNRS.

ETUDES PRELIMINAIRES

Approche morphologiques :

Le bassin de la Papenoc, compte tenu de ses caractères morphologiques, était particulièrement propice à l'ancienne installation d'une population relativement nombreuse.

La vallée de la Papenoc est, de loin, la plus longue de Tahiti, sa pente est relativement faible et constante au-delà des premiers huit kilomètres du bassin de réception, l'altitude de son talweg est, à 90 %, inférieure à cinq cents mètres (fig. n° 2).

Elle est également très large. Elle comprend en effet la grande caldeira de Tahiti (sept à huit kilomètres de diamètres), égaulée vers le nord. Elle ne se rétrécit qu'à la hauteur du futur barrage. Cette gorge est un point stratégique qui permettait de contrôler d'éventuelles incursions hostiles.

Les variations quaternaires du niveau marin, et celles, concomitantes, du profil d'équilibre de la Papenoc et de ses affluents, ont créé des terrasses alluviales particulièrement bien développées dans la moyenne vallée. Ces terrasses, de faible pente, facilement cultivables et défendables ont toujours été occupées par les anciens Tahitiens. Il en est de même des plateaux découpés dans les laves torrentielles et étagés sur les pentes de la caldeira et de la moyenne vallée (fig. n° 3).

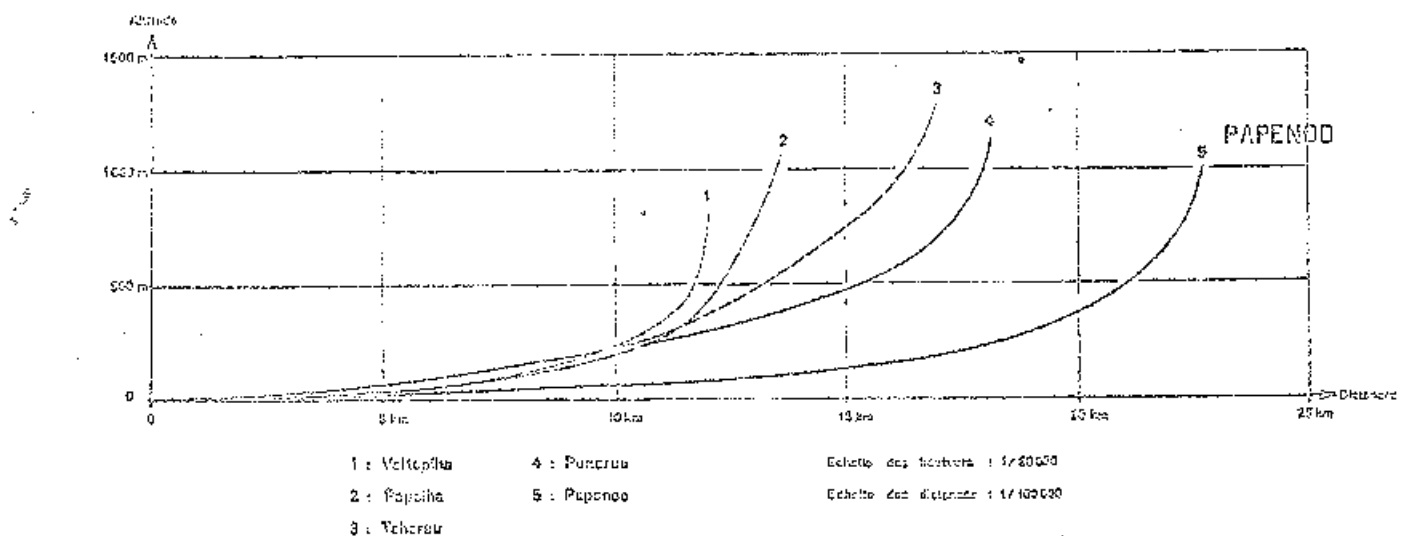


Figure n° 2 : profil longitudinal des principales vallées de Tahiti (d'après J. Servant : *Col. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XI, n° 3/6 - 1974 : 203-209.*)

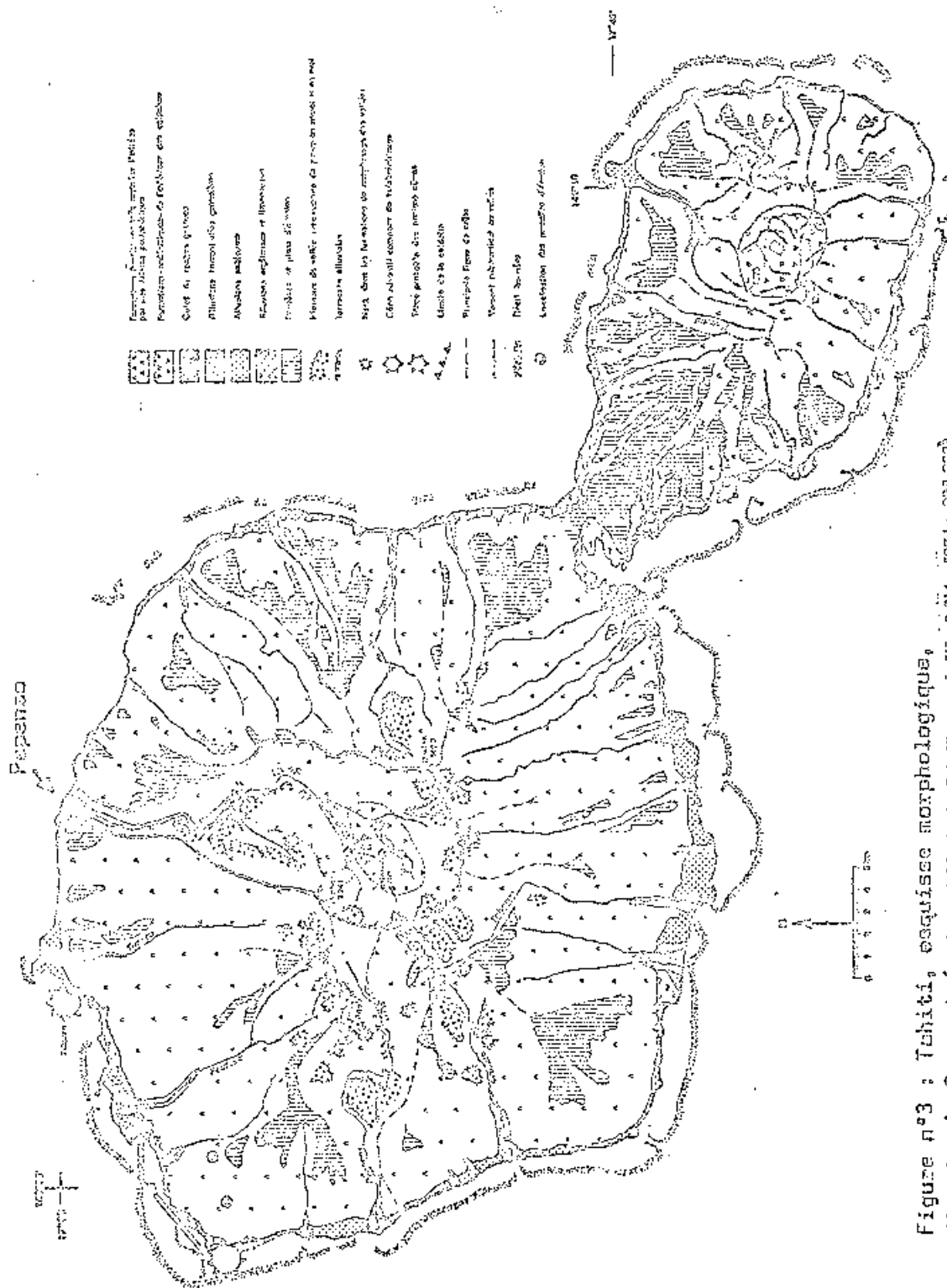


Figure n°3 : Tahiti, esquisse morphologique, d'après J. Servant (Col. GOSROM, *nt. Sci. Ann.*, vol. XI, n° 211 - 1971 : 202-203)

Données de la traditions:

Les seules données de cette nature sont celles qui furent recueillies par le Rév. J.-M. Orsmond dans la première moitié du 19ème siècle (*). Selon ses informateurs, cette vallée formait autrefois un district appelé Te-piha-ie-teta (la "Chambre de refuge"). Tous ceux qui n'étaient pas, ou plus, acceptés par les autres clans de Tahiti pouvaient s'y réfugier et s'y trouvaient protégés. On disait encore que la vallée étaient particulièrement riche en légumes et arbres fruitiers (arbres à pain, notamment, y compris certains clones inconnus ailleurs à Tahiti)

Anciennes prospections archéologiques:

La vallée de la Papenoc avait été prospectée vers 1925-1926 par l'archéologue américain Kenneth P. EMORY. Il y avait relevé de nombreux vestiges lithiques : plates-formes pavées, soubassements de cases, enclos, onze marae (sortes de "temples" polynésiens) et quatre plates-formes d'archers (**). Ces vestiges sont localisés sur la carte ci-dessus (figure n° 1). Les prospections effectuées en 1975 ont confirmé la richesse archéologique de cette vallée.

Prospections effectuées en 1975 :

La Société chargée de l'étude du barrage demanda, en 1975, que l'on effectue une première prospection dans la zone qui sera inondée par le lac de barrage. Cette étude fut facilitée par cette Société, le Service de l'Urbanisme et de l'habitat, le Service de la jeunesse et des sports. Il parut en effet opportun d'associer à ces recherches une équipe de jeunes tahitiens, afin de les éveiller à l'intérêt de sauvegarder leur propre patrimoine culturel et de les initier aux méthodes élémentaires de l'archéologie. Sur le plan technique, cette équipe fut encadrée par Jean-Michel CHAZINE (CNRS, RCP 259). On trouvera ci-après un résumé de son rapport de prospection et le relevé des sites qu'il a mis au jour.

(*) cf.: Teuira HENRY, "Tahiti aux temps anciens", publication de la Société des Océanistes n° 1, Musée de l'Homme, Paris 1962.

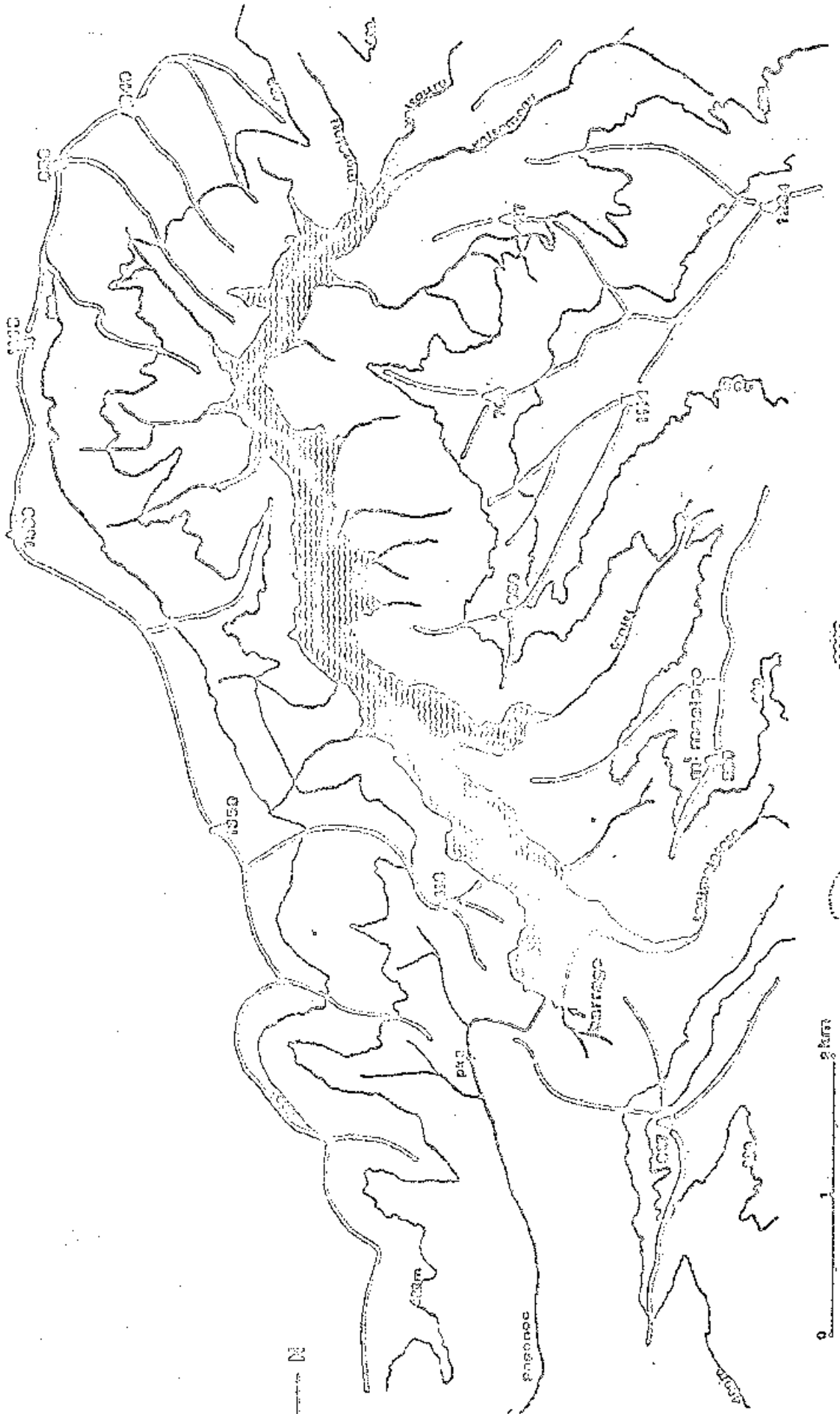
(**) cf.: K.P. EMORY, "Stone remains in the Society Islands", Bernice P. Bishop Museum, Bulletin 116, Honolulu, Hawaï 1933.

IMPLANTATION DU BARRAGE

SUR LA RAFIENDO

Figure n° 4 (pour la localisation générale de cette carte, cf.: figure n°1)

m³ crématoire



Proposition 1975 Ligne de crête

0 1 2 km

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES PROSPECTIONS
EFFECTUEES EN 1975

Seule une faible partie de la zone qui sera inondée a pu être prospectée au cours de l'été 1975. Les raisons en sont les suivantes :

- a) Manque de moyens en matériel et en personnel.
- b) Conditions climatiques défavorables : Les pluies et orages, très fréquents dans cette région de Tahiti, rendent les traversées de rivières délicates, voire dangereuses, et le travail de décapage difficile à cause de la boue.
- c) Les sites, abandonnés depuis la période européenne, sont recouverts d'une végétation très dense, faite souvent de caillis de bambous aux racines inextricables.

Néanmoins, ces prospections ont confirmé la richesse de la vallée en vestiges archéologiques. Les sites les plus importants furent en partie débroussaillés et l'on y effectua quelques sondages. Ils sont identifiés sur les cartes et croquis par trois lettres : TPP (Tahiti/Papenoo) et un numéro d'ordre, la lettre finale, minuscule, désigne les différentes structures qui s'y trouvent réunies. L'illustration est groupée à la fin de la description des sites et précédée d'une légende générale.

TPPD1 (figures n° 6 et 9).

Le site s'étend sur la rive gauche de la Papenoo, près de sa confluence avec l'un de ses affluents : La Tepimaiateta. Etagé sur deux niveaux qui correspondent à deux terrasses alluviales, il couvre une surface d'environ huit mille mètres carrés.

TPPD1a est un enclos de neuf mètres sur dix, ouvert vers le sud-est. Les murs sont construits en "opus incertum" et sont hauts de quatre-vingts centimètres en moyenne. Cinq pierres dressées, hautes de vingt-cinq à trente centimètres, sont associées à cette structure (cf. : figure n° 7). Deux de ces pierres, dressées devant l'enclos sont entourées d'un pavage en partie mis au jour au cours d'un sondage.

Figure n°5 : bise diagramme représentant une partie
du futur lac de barrage et l'implantation
des sites prospectés en 1975.

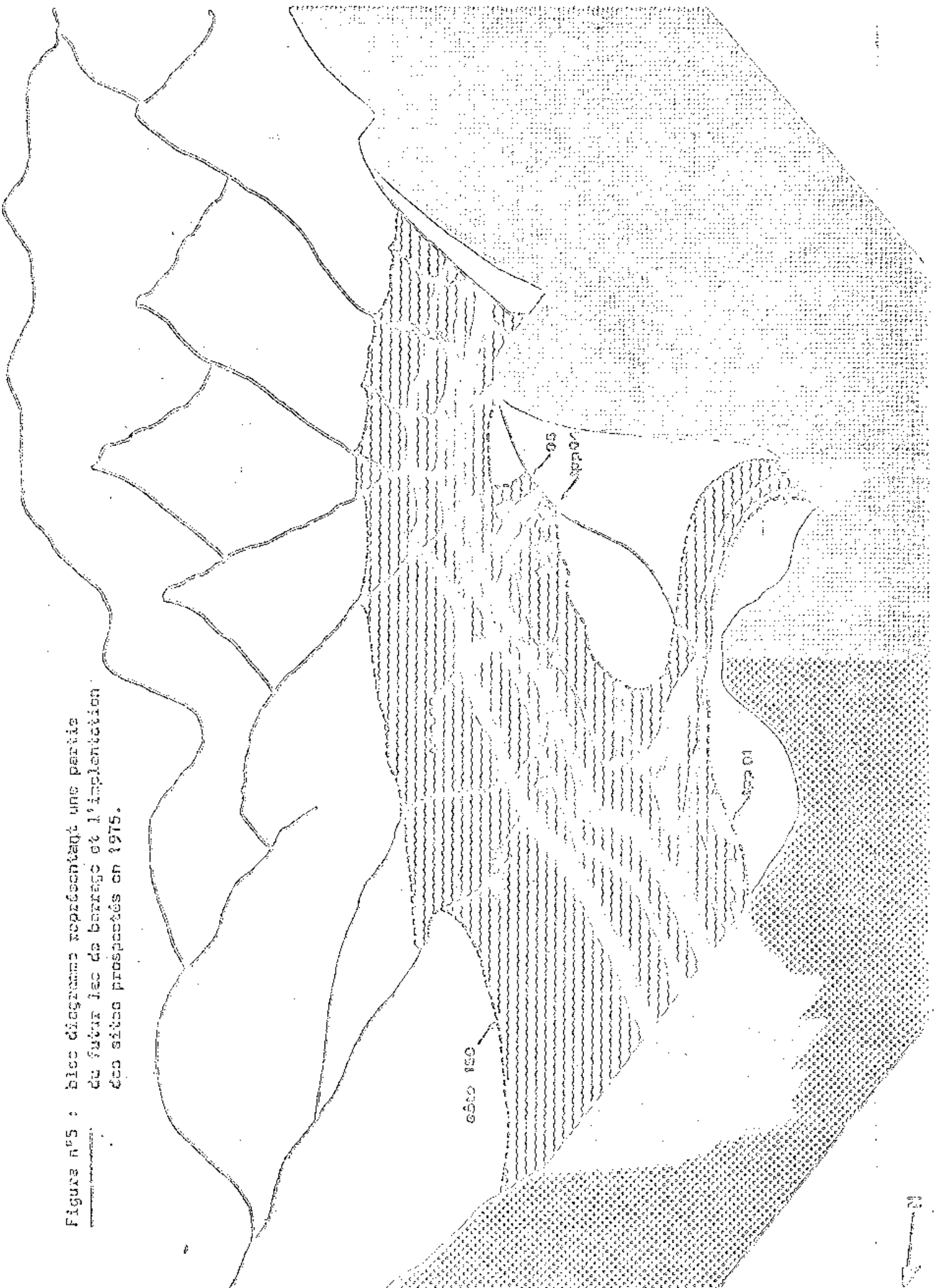



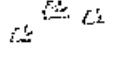

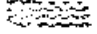

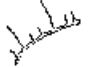

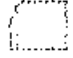

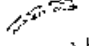



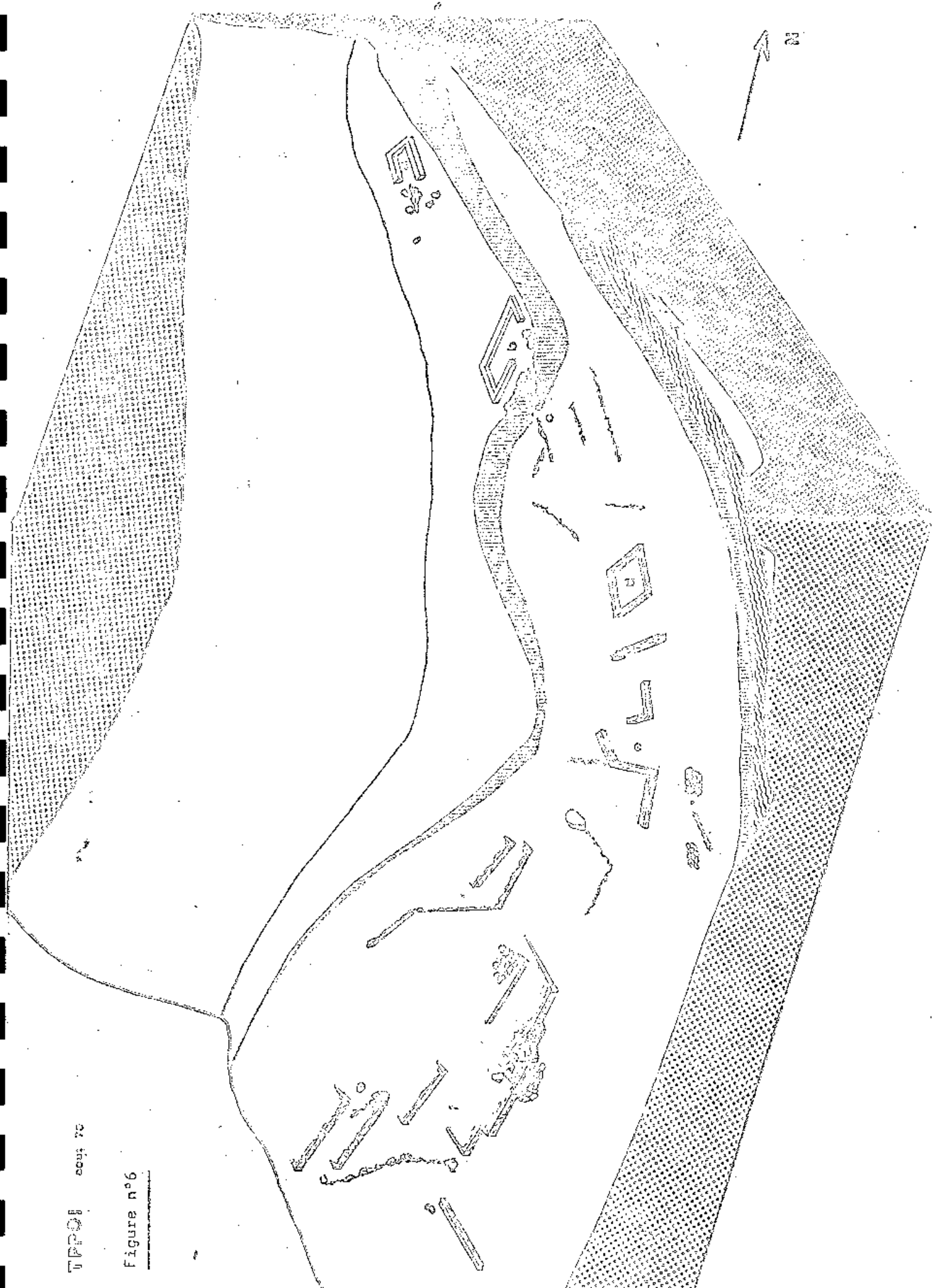


TABLEAU DES SYMBOLES UTILISES

	mur peu apparent		massif de bambous
	mur à double pavement		massif de fougères ; taillis
	mur de terrasse ou de plate-forme		cours d'eau
	dallage		escarpement
	pierre dressée		" " " vu en perspective
	pierre tombée (?)		piste traversière
	amas de cailloux		falaise ; à-pic
	gros caillou ; rocher		

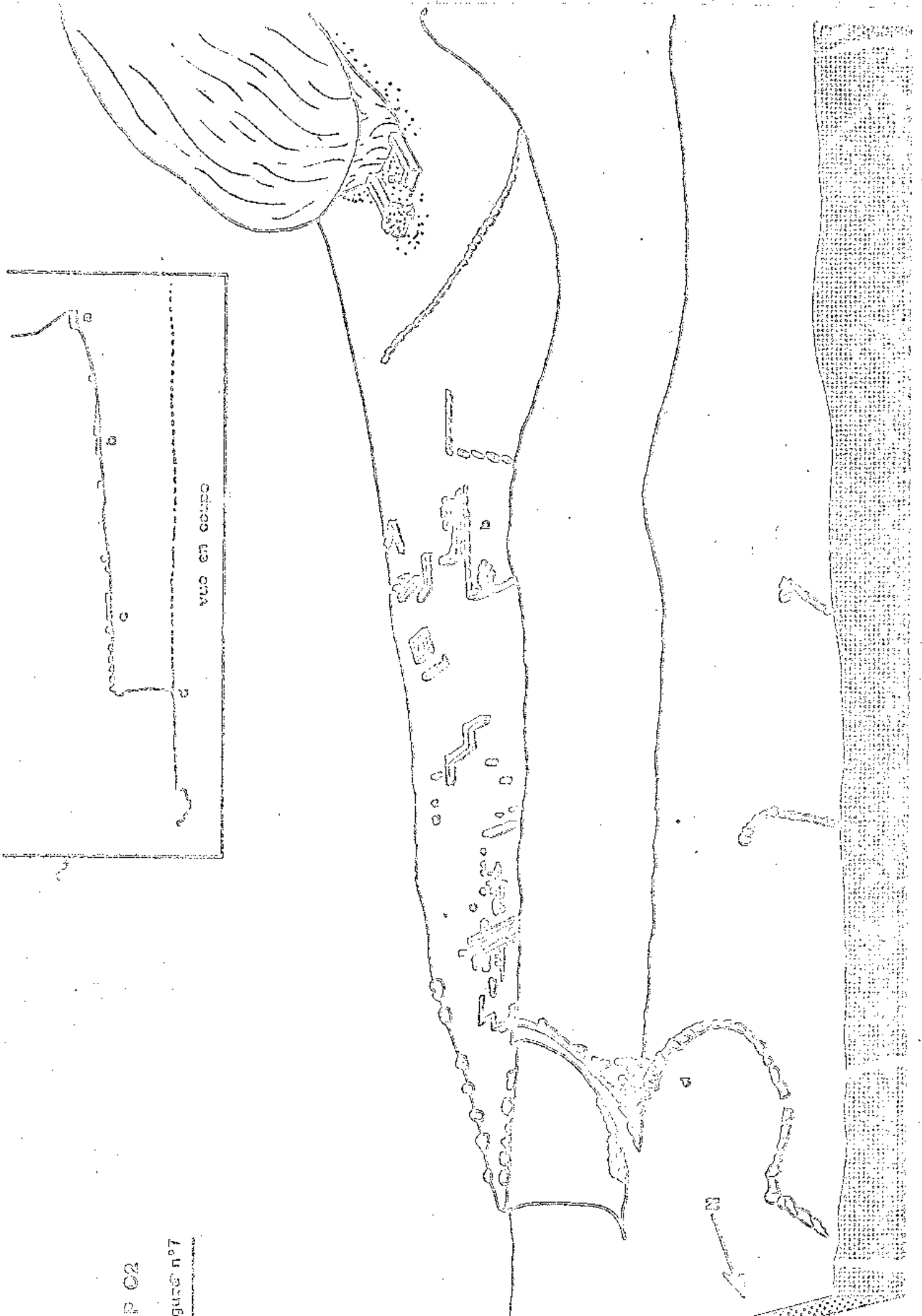
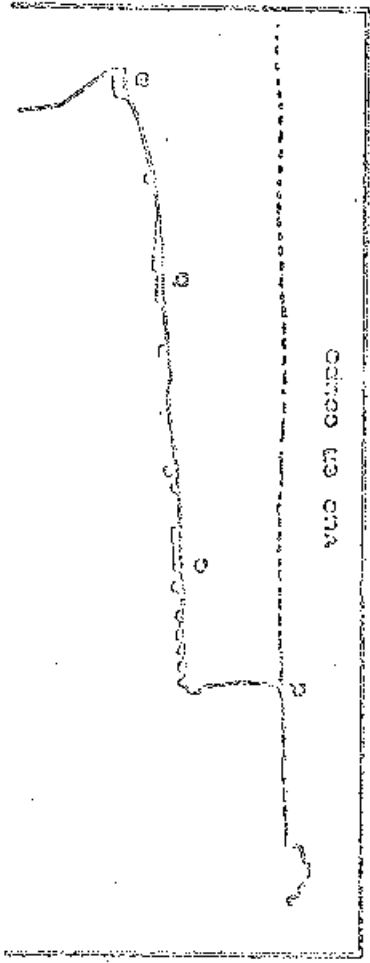
TPP01 ecut 70

Figure n°6



P 02

מפת תל אביב



TPP06 vers 76

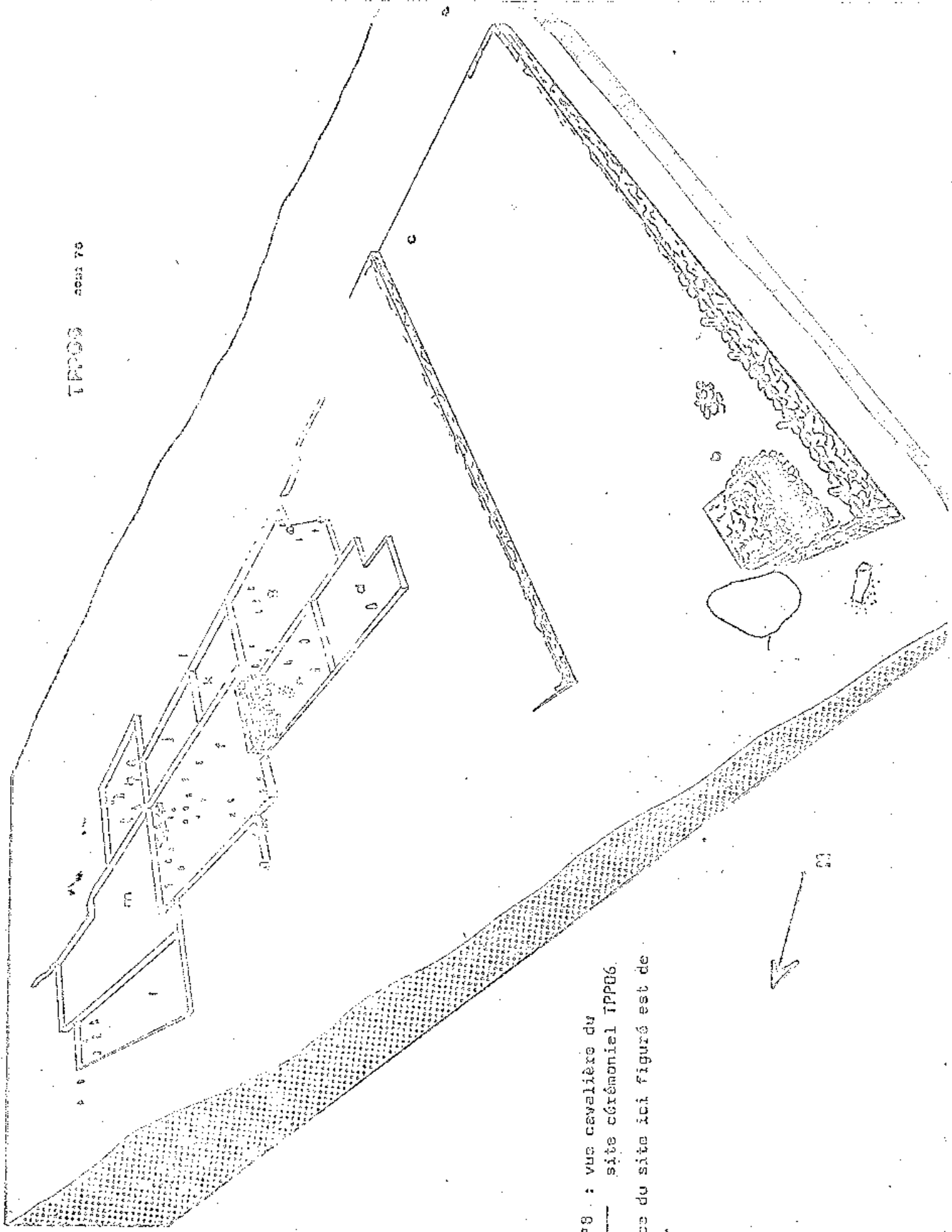
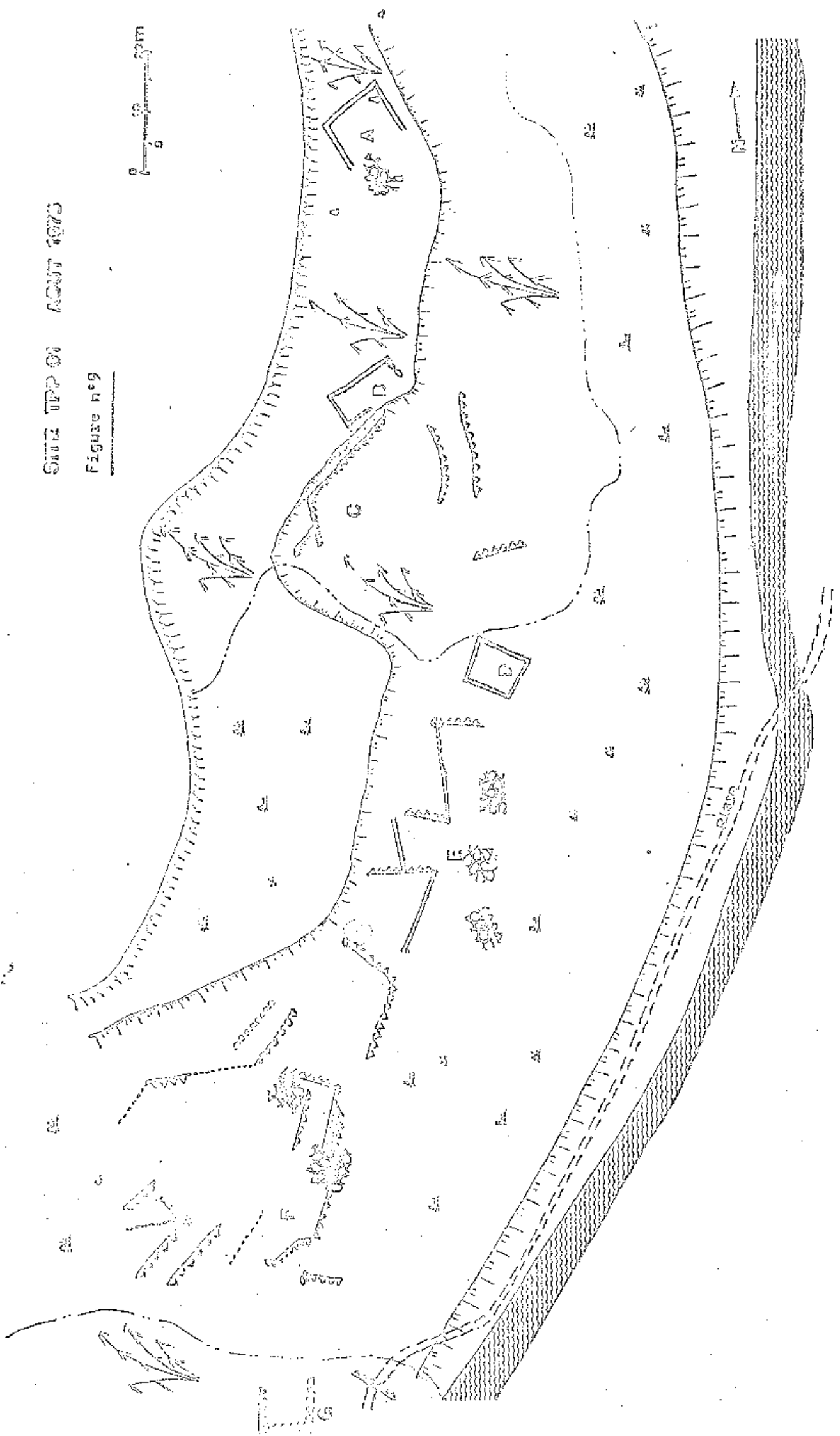


Figure n°8 : vue cavalière du site cérémoniel TPP06.
La surface du site ici figuré est de 5.400 m².

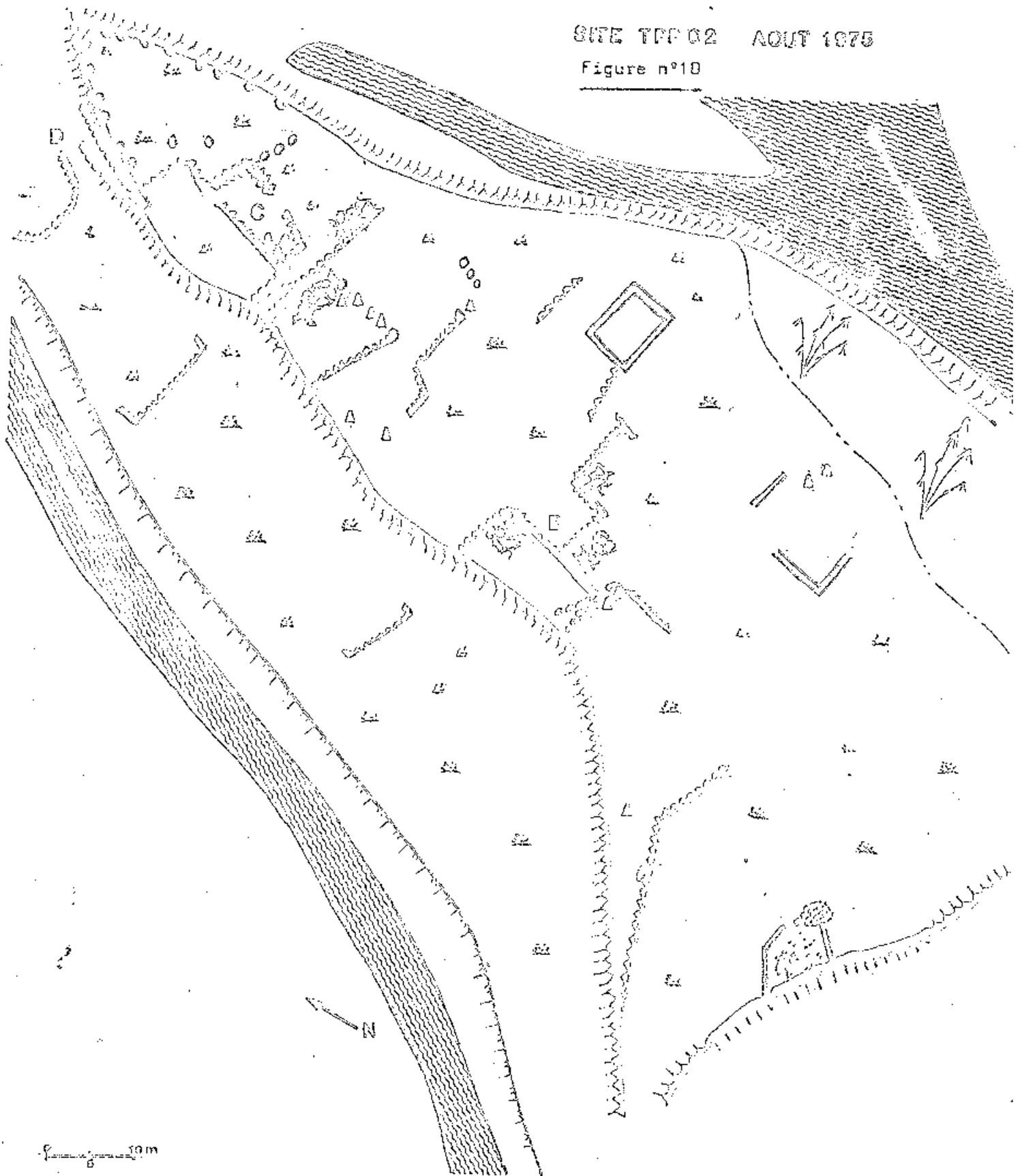
SITE TFP 01 AGENT 1973

Figure n°9



SITE TFF 02 AOUT 1975

Figure n°10



TPPO1b est un enclos ouvert face à la rampe qui permet d'y accéder depuis la terrasse inférieure, située six mètres plus bas. Cette rampe, large de un mètre, a une longueur de vingt-cinq mètres. Elle est soutenue par un mur jusqu'à deux mètres de hauteur. Ce mur, comme ceux de l'enclos (hauts de soixante-dix centimètres environ), sont construits en "opus incertum".

TPPO1c est un ensemble d'anciennes terrasses de cultures, haute chacune de trente centimètres et qui s'étagent depuis les bords de la Tepihaiatata jusqu'au pied de la rampe d'accès à TPPO1b et de la terrasse alluviale supérieure. L'ensemble est envahi par des bambous et des Inpuhi (*Anacardium Cevaga Seem*). Trois cents mètres carrés ont pu seulement être prospectés.

TPPO1d. Les murs de cet enclos quadrangulaire (neuf mètres sur dix de côtés), construits en "opus incertum", sont hauts de soixante-dix centimètres environ. La surface intérieure semble avoir été pavée mais désorganisée par la végétation.

TPPO1e est un ensemble de terrasses soutenues par des murs en "opus incertum", et de murets orientés nord-sud, à parements également en "opus incertum", et à blocage de pierrailles (on y a recueilli quelques éclats de débitage). La hauteur de ces murets, lorsqu'elle est encore mesurable, peut atteindre un mètre. Au cours de sondages, trois zones pavées furent mises au jour, l'une est soutenue, sur un côté, par un petit mur haut de vingt centimètres.

TPPO1f comprend également des terrasses plus ou moins éboulées et une double plate-forme. Deux sondages ont montré qu'elle était pavée. Le mur de soutènement inférieur, haut de soixante centimètres, est en appareillage "côtier" avec deux pierres d'angle quadrangulaires et une assise de soubassement en pierres équarries. Un troisième sondage a mis au jour un autre pavage, situé devant ce mur de soutènement. Au centre de cet ensemble pousse un banian, (*Ficus benghalensis* L.), arbre relativement rare à Tahiti mais dont on sait l'importance religieuse en Océanie.

TPPO2 (figures n° 7 et 18).

Cet ensemble de structures est situé sur un promontoire triangulaire, formé par la haute terrasse alluviale, et d'une surface de trois mille mètres carrés environ. La pointe de cet éperon est encore ceinturé de gros blocs basaltiques, il pourrait s'agir d'un ancien ouvrage défensif. De même qu'en TPPO1, une rampe aménagée dans l'escarpement est la seul accès possible au site.

TPPO2a est un enclos adossé à la falaise et en partie prolongé par un aplomb rocheux. Le muret qui le forme a une hauteur de un mètre et une épaisseur de quarante centimètres. Son mode d'appareillage n'avait pas encore été observé, ailleurs, à Tahiti, mais il se rencontre à Moorea. Il s'agit du site 63 d'Emory (opus cité : page 86).

TPPO2b et c est un ensemble de plates-formes soutenues par des murs peu élevés (trente centimètres en moyenne), et en partie pavées. Des pierres

dressées sont associées à plusieurs d'entre elles (cf. : figure n° 10). Des éclats de débitages furent mis au jour en décapant une partie de l'ancien sol d'occupation.

TPP02d comprend la rampe d'accès au site et des vestiges de terrasses de cultures-aménagées, sur la surface comprise entre l'éperon et la rivière. Près de la rampe fut mis au jour un "four polynésien" d'aspect peu ancien.

TPPL3

Il s'agit des vestiges d'un marae dont il ne reste que l'ahu. Celui-ci fut en partie détruit par un bulldozer lors de la construction d'une piste sur la rive droite de la Papenoo. Ce qui reste de cet ahu (quatre mètres sur deux) est en appareillage "côtier". Une partie du dallage est conservée.

TPP04 (figure n° 11).

Le site comprend un ensemble de structures peu élevées et un grand nombre de pierres dressées. Cinq mille mètres carrés ont été prospectés, dont la plus grande partie est recouverte d'une forêt de bambous très dense.

TPP04a : il s'agit d'une petite structure religieuse, formée de trois pierres dressées, alignées et entourées d'un pavage. Leurs hauteur et plus grande largeur sont, respectivement, de quarante et vingt centimètres, cinquante et trente centimètres, soixante et vingt-cinq centimètres.

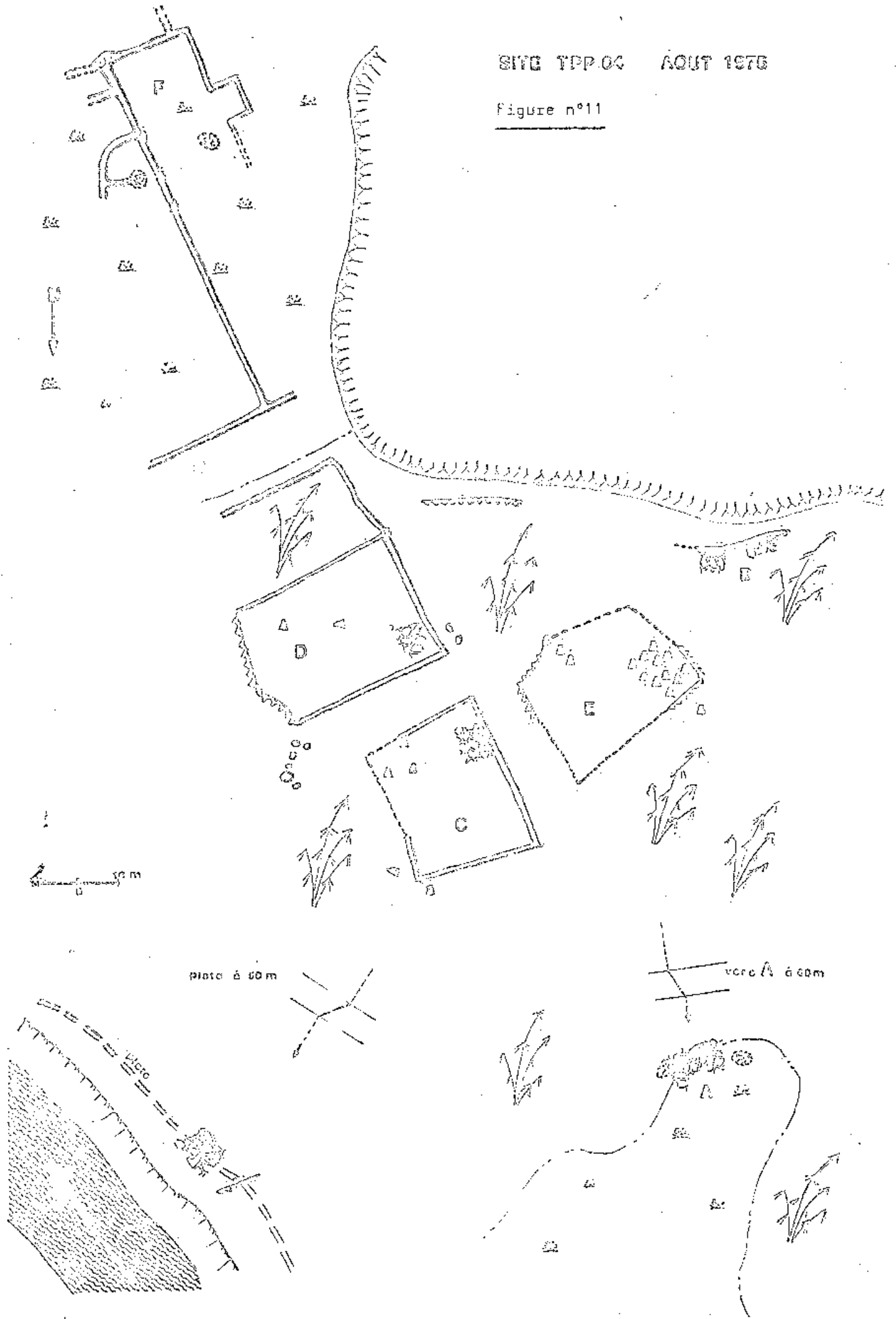
TPP04b est une plate-forme construite au pied des éboulis de la falaise. Elle est soutenue par un mur d'une longueur de dix mètres, détérioré à ses deux extrémités. Il est en appareillage côtier à quatre rangées de pierres superposées et domine un dallage. A trente mètres à l'ouest en suivant l'éboulis, se trouve une autre murette en opus incertum de douze mètres de long.

TPP04c : comprend une plate-forme rectangulaire, haute de trente centimètres, de seize mètres sur vingt mètres de côtés et contenant seize pierres dressées. Elle est enclose par des murs encore bien visibles, sauf sur la partie ouest-nord-ouest. Ils sont à double parement en opus incertum (hauteur : quarante à cinquante centimètres, plus grande largeur : cinquante centimètres environ). Un sondage a dégagé une portion de dallage au pied du groupe des trois pierres dressées à l'est. Il semble que l'ensemble de la plate-forme soit dallé sous environ trente centimètres d'humus et de racines de bambous. Devant l'enceinte, une pierre est dressée. Un très grand bloc basaltique de forme quadrangulaire, long de un mètre vingt et large de vingt-cinq centimètres est couché sur le sol mais semble avoir été une pierre dressée.

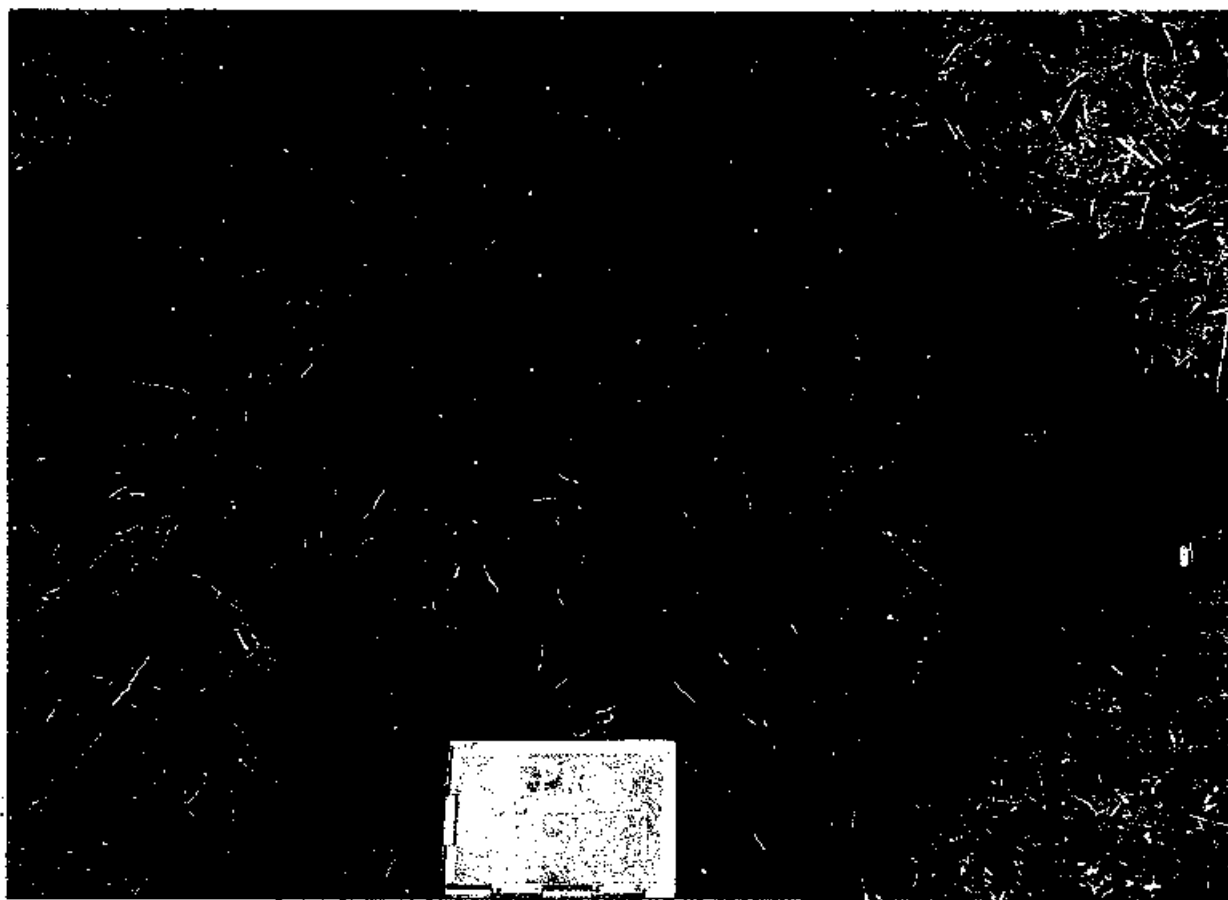
TPP04d : comprend une plate-forme de vingt mètres sur vingt mètres, entourée de murs à double parement en opus incertum (hauteur : quarante centimètres, plus grande largeur : cinquante centimètres environ), sauf sur la partie est.

SIVE TPP.04 AOUT 1976

Figure n°11







Les extrémités du mur nord sont bloquées par des pierres d'angle. A l'est, la terrasse s'arrête net, sans bordure, et surplombe de cinquante centimètres environ la déclivité naturelle du sol. L'enceinte contient deux pierres dressées dont une de section pentagédrique (diamètre : quarante centimètres, hauteur : quatre-vingt-cinq centimètres). Celle-ci est entourée d'un pavage sur lequel furent trouvés nombre de petits éclats de débitage. Au centre de la terrasse, une pierre basaltique, longue de un mètre, quadrangulaire, semble avoir été dressée autrefois. Le mur d'enceinte ouest se prolonge au nord après la pierre d'angle du mur, sur douze mètres puis oblique à quatre-vingt-dix degrés à l'est sur seize mètres. Aucun vestige de surface n'est apparu dans cette partie.

TPP04e : comprend une plate-forme haute de trente centimètres environ, de vingt mètres sur quatorze mètres, contenant treize pierres dressées. On peut distinguer des alignements par séries de trois pierres dressées qui seront à étudier. Des sondages indiquent la présence d'un dallage. Deux autres pierres sont à l'extérieur à deux mètres environ.

TPP04f : comprend un ensemble de murs dont l'articulation n'apparaît pas encore. Ceux-ci se referment sur eux-mêmes pour former des enclos ou des redans. Le mur principal qui court sur cinquante mètres environ est en opus incertum à double parement et blocage intérieur fin. Quelques éclats et deux ébauches d'herminettes y ont été trouvés. Trois pierres dressées (hauteur trente centimètres) sont plantées dans la partie médiane du mur. Deux amas de petites pierres, ne contenant apparemment pas d'éclats, sont visibles de part et d'autre du mur.

TPP05

Situé directement sur la piste transversière, il comprend les restes d'une plate-forme (de marae ?) de cinq et dix mètres de côtés, haute de soixante centimètres et dont le parement est en appareillage "côtier", à cinq rangées superposées. Une pierre d'angle limite au nord le parement qui se perd dans les bambous au sud. Aucun autre vestige visible extérieurement n'a été observé aux alentours.

TPP06 (figures n° 8, 12 et 13).

Ce site comprend un ensemble d'enceintes, de plates-formes dallées et de pierres dressées entourant une structure de marae d'un type encore jamais rencontré à Tahiti. L'ensemble prospecté jusqu'à présent s'étend sur une surface de quatre mille mètres carrés, située à cinquante mètres environ au nord est de la Papanoo. Un ruisseau provenant d'une cascade située en amont longe le côté nord-ouest du site. L'ensemble a été arbitrairement décomposé en treize zones, repérées de "A" à "M" et correspondant à des groupes de structures.

TPPO6a : comprend un ensemble de terrasses étagées, au confluent du torrent et de la Papenco. La hauteur naturelle du site est suffisante pour qu'il ne soit pas régulièrement inondé par les crues. Ces terrasses, probablement utilisées pour la culture, couvrent une zone large de trente mètres et longue de quarante mètres environ.

TPPO6b : comprend une plate-forme construite (trois mètres soixante sur quatre mètres, haute de soixante-dix centimètres) sur une terrasse (quarante-cinq mètres sur vingt-cinq mètres, haute de un mètre vingt). La plate-forme pavée, est soutenue sur ses quatre côtés par un mur. Celui-ci est doublé d'un parement en opus incertum régulier à cinq rangées superposées. Les pierres d'angle sont formées de blocs parallélépipédiques posés à plat, tandis que le soubassement est formé de blocs posés sur chant. Autour de la plate-forme, un dallage a été mis au jour, sur lequel une ébauche avancée d'herminette et des éclats de taille ont été recueillis. A trois mètres au nord un bloc allongé de section triangulaire (longueur : soixante-dix centimètres) après décapage du sol avoisinant, un grand nombre d'éclats de taille fut mis au jour ainsi que des nucléus. Une pierre dressée est plantée sur la plate-forme, une autre, à terre, en provient certainement. Quatre pierres dressées sont plantées dans le mur de soutènement ouest de la terrasse. En son milieu, un pilon (penu) a été découvert, dont il manque la partie sommitale.

TPPO6c : comprend toute la surface de la terrasse. Le mur de soutènement sud-ouest et sud-est de celle-ci est construit en blocs basaltiques superposés et de très grande taille (longueur : un mètre, plus grande largeur : trente centimètres en moyenne) qui sembleraient provenir du torrent. Cette zone est également dallée.

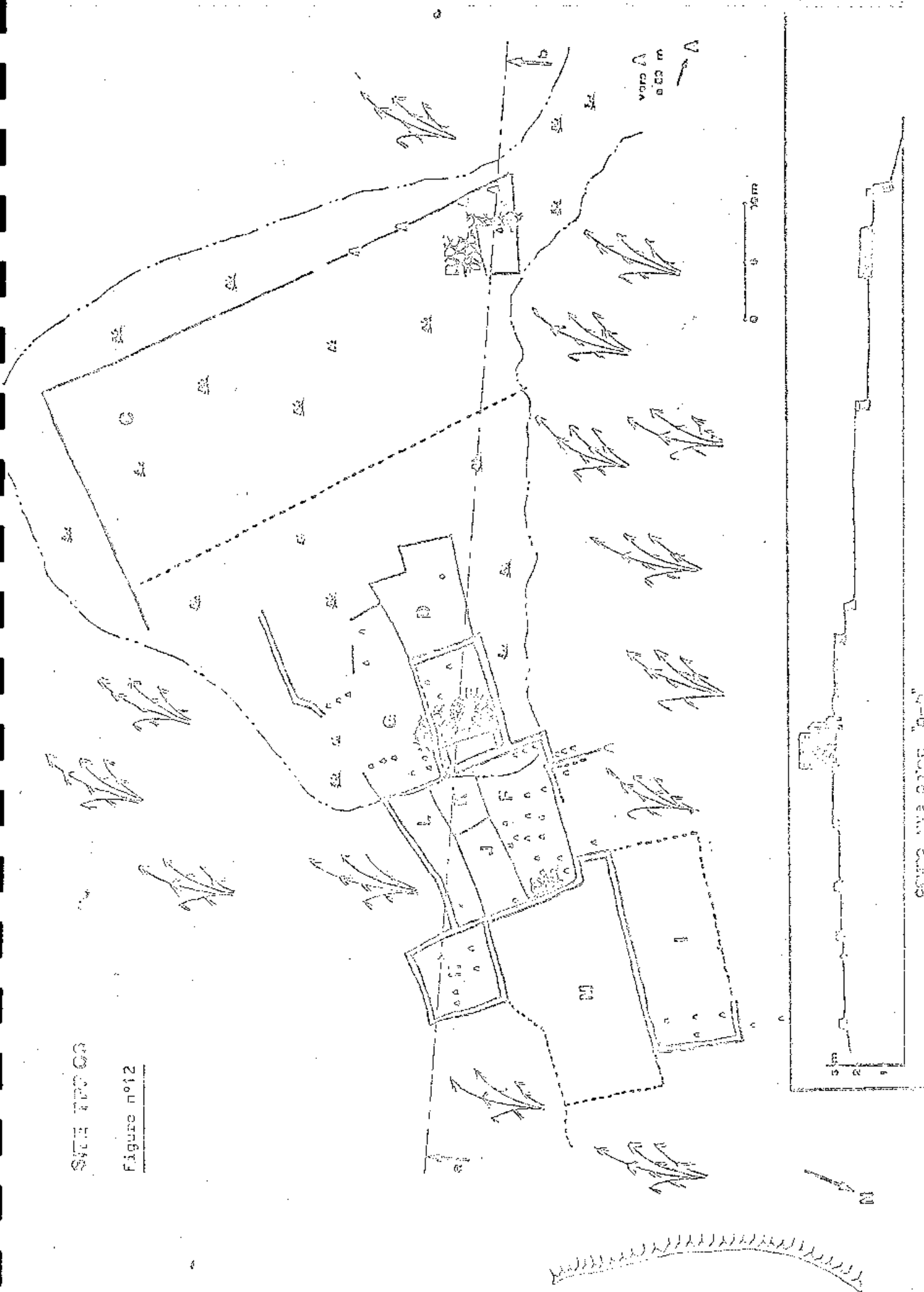
TPPO6d : comprend une plate-forme surélevée (onze mètres sur huit mètres, hauteur : quarante centimètres) où une pierre est dressée. Le mur extérieur nord, à double parement, est extrêmement abimé à son extrémité.

TPPO6e : comprend l'enceinte du mur (six mètres sur dix). La plate-forme de l'ahu mesure cinq mètres soixante sur deux mètres, et sa hauteur est de cent-trente centimètres. Quatre grandes dalles basaltiques (hauteur : quatre-vingt-dix centimètres, longueur : quarante centimètres) sont plantées sur le devant avec, entre elles, quatre petites pierres dressées de section triangulaire (hauteur : quarante centimètres). Les murs nord et sud de l'enceinte sont à double parement appareillé en opus incertum régulier à quatre rangées. Le soubassement étant assuré par des blocs parallélépipédiques. La construction de l'ahu est intéressante. La partie frontale et son coin ouest partiellement éboulés permettant d'observer sa structure interne. La face frontale est constituée d'un parement en opus incertum régulier, appuyé sur les murs de soutènement de l'ahu. De fait, ici, c'est l'éboulement du parement qui a entraîné la chute des pierres d'angle et par suite celles des dalles du sommet.

Devant l'ahu, des petits cailloux, sans éclats de taille, ont été entassés et forment un monticule de contour elliptique. La partie sud du mur et ses bords immédiats n'ont pu être dégagés à cause d'une carcasse foudroyée de banian. Trois pierres dressées seulement émergent de la couche d'humus qui recouvre un dallage sur toute la surface de la cour.

SITE TPC 03

Figure n°12



TPPO6f : comprend une terrasse de six mètres sur treize mètres surélevée à la partie inférieure de trente centimètres par rapport à la déclivité naturelle du sol. A l'intérieur, se trouvent vingt et une pierres de dimensions et de formes différentes. (voir figure n° 13), correspondant soit à des pierres dossiers, soit à des pierres dressées. Un décapage sommaire a montré que la partie est était surélevée de vingt centimètres et bordée par une rangée de pierres quadrangulaires. Toute cette surface (deux mètres cinquante sur un mètre cinquante) et ses abords sont dallés et contiennent des séries de trois pierres dressées et alignées selon un axe perpendiculaire au grand axe de la terrasse.

TPPO6g : comprend une plate-forme (seize mètres sur huit mètres) attenante à la cour du marais et située à un niveau qui lui est inférieur de vingt centimètres environ. Trois séries de trois pierres y sont dressées et alignées, trois autres sont isolées. Les pierres sont des prismes basaltiques très allongés et de section tri- ou quadran- gulaires. La plate-forme est bordée sur sa face sud par un mur à double parement, partiellement détruit et se prolongeant au sud-ouest sur dix mètres environ.

TPPO6h : comprend une enceinte fermée de huit mètres sur six mètres et où cinq petites pierres sont dressées. Il est possible qu'elles soient plus nombreuses et forment des alignements cachés par le tapis végétal. L'enceinte est entourée d'un mur à double parement en opus incertum irrégulier.

TPPO6i : comprend une enceinte de dix-huit mètres sur huit mètres dont les murs nord-ouest et sud-ouest sont écoulés. La partie nord-est comprend quatre pierres dressées dont trois alignées, la quatrième étant à l'arrière, dans l'axe médian de l'enceinte. Deux pierres dressées sont situées à l'extérieur parallèlement aux quatre autres. Le mur sud mitoyen avec l'enceinte TPPO6m est à double parement et dépasse d'environ trente centimètres le niveau du sol actuel.

TPPO6j : comprend la plate-forme attenante à TPPO6f. Située à trente centimètres plus bas par rapport à celle-ci, elle semble ne comporter qu'une pierre dressée et être dallée.

TPPO6k-1-m : comprennent les enceintes entourant l'enceinte "f". Elles ne contiennent apparemment pas de pierres dressées. L'enceinte "m", la plus étendue, mesure 200 mètres carrés. Toutes sont nivelées et entourées de murs en très mauvais état.

PROGRAMME d'ETUDE et
de SAUVETAGE des SITES

Ce programme sera réalisé en douze mois répartis sur trois années.

Ceci pour :

- suivre l'état d'avancement de la construction du barrage et de sa mise en eau ;
- profiter de la saison la moins pluvieuse afin d'assurer plus efficacement la bonne marche des travaux ;
- associer à ces travaux une équipe de jeunes tahitiens, seulement disponibles pendant les grandes vacances.

Ce programme comprend également l'étude des sites de la haute vallée. En effet, la zone du lac de barrage constituera un centre d'intérêt touristique important et il est prévu de l'aménager à cette fin. Les sites situés sur les plateaux dominant ce lac et dans la calcaire seront plus accessibles qu'aujourd'hui. Ils doivent donc être inventoriés dans un bref délai. L'ensemble de la vallée, en amont du barrage pourrait être, ensuite, transformé en parc naturel et archéologique.

Première phase (1976).

Elle concerne le secteur qui sera inondé par le lac du barrage et les opérations suivantes :

- 1) Etude scientifique de l'ancienne organisation des structures d'habitat (vestiges archéologiques) et de la flore (ethno-botanique).
- 2) Fouilles profondes et démontage des structures les plus remarquables (marae, plates-formes de tir à l'arc, soutassements d'habitation, etc...).

Cette première phase est à réaliser d'urgence. Il est en effet prévu que, dès les débuts de la construction du barrage, l'ensemble de cette zone sera entièrement "passée" au bulldozer pour être débarrassée, ceci, pour éviter que les arbres, entraînés par les turbulences profondes du lac, n'endommagent la maçonnerie du barrage.

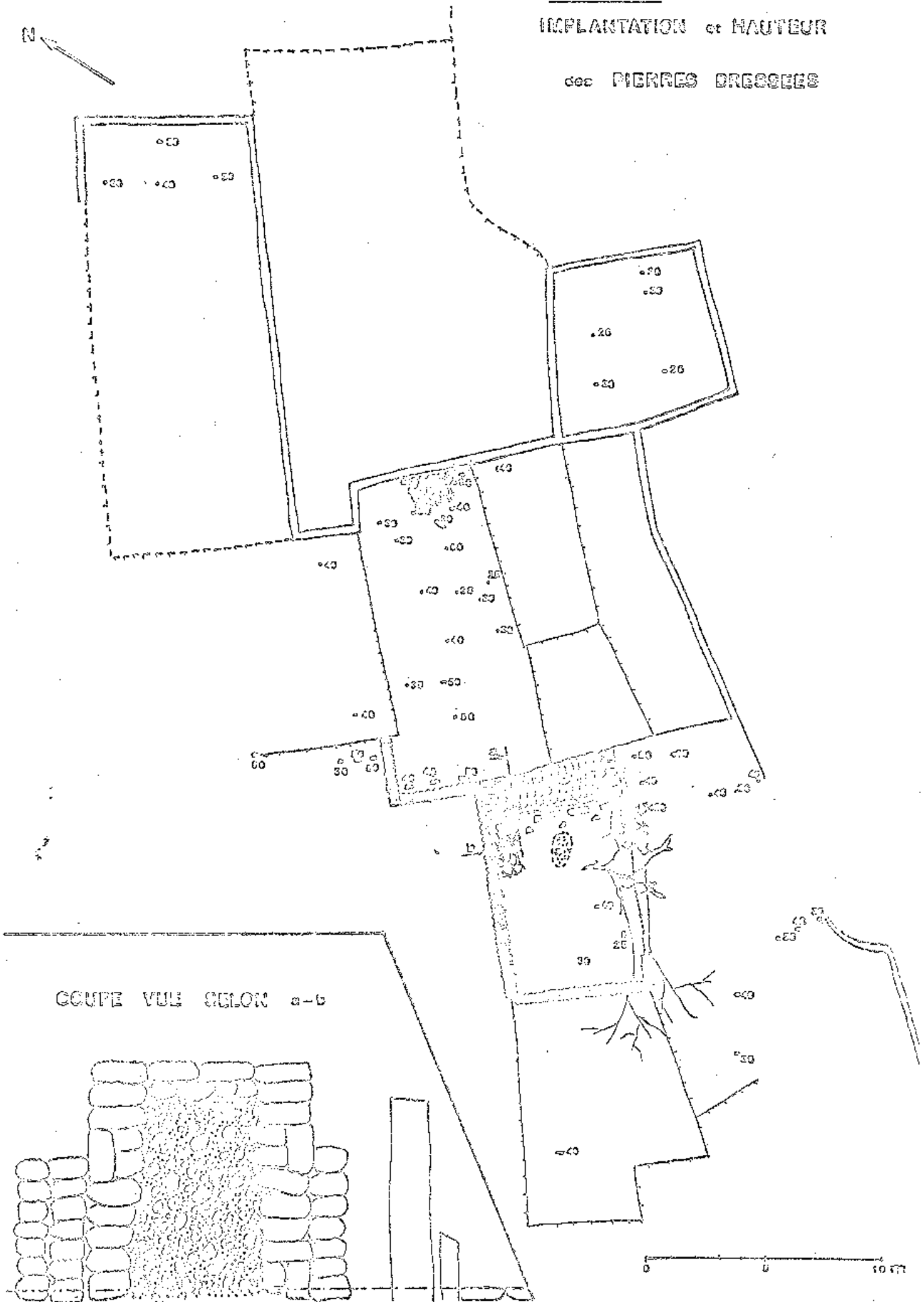
Seconde phase (1977).

- 3) Etude scientifique (archéologique et ethno-botanique) de la zone située au-dessus du lac de barrage.

Figure n°13

IMPLANTATION et HAUTEUR

des PIERRES DRESSEES



DEVIS ESTIMATIF
(hypothèse moyenne et haute)

Hypothèse moyenne : elle tient compte de l'augmentation probable des tarifs aériens (au minimum : 10% l'an). Le devis est ainsi porté, annuellement, à :

1976 = 133.432 F.
 1977 = 123.432 + 4.400 = ~~128~~.832 F.
 1978 = 160.932 + 9.240 = 170.172 F.

Hypothèse haute : les deux hypothèses précédentes ont été calculées en supposant une aide logistique apportée par la Société constructrice du barrage ; aménagement du passage des rivières en cas de crues, construction d'un camp de base et de deux camps avancés, fourniture d'un véhicule tout terrain. Si cette aide fait défaut, il est à prévoir, pour 1976 :

- 1) l'aménagement de dix passages de rivière..... 11.000 F.
- 2) le matériel de camping d'un camp de base et de deux camps avancés (en cas d'impossibilité de rejoindre le camp de base), soit..... 44.000 F.
- 3) l'achat d'un véhicule tout terrain..... 40.000 F.

65.000 F.

Ces deux hypothèses ont également été calculées en supposant que l'administration locale pourrait mettre à la disposition de l'équipe de recherche, dans la zone urbaine de Papeete ou dans une commune, une maison qui servirait d'hébergement, de bureau et de centre de dépôt du matériel et des documents. Dans le cas contraire, douze mois de loyers, répartis sur les trois années, sont à prévoir, soit 7.000 F. par an.

Tableau récapitulatif

	1976	1977	1978	TOTAL :
Hypothèse basse	133.432 F.	123.432 F.	160.932 F.	417.796 F.
Hypothèse moyenne	133.432 F.	127.832 F.	170.172 F.	431.436 F.
Hypothèse haute	205.432 F.	134.832 F.	177.172 F.	517.436 F.

4) Remontage des structures les plus remarquables (parmi celles étudiées en 1976), sur un plateau dominant le lac de barrage.

Troisième phase (1976).

5) Prospection archéologique de la zone situés en amont du lac de barrage et de la caldeira, en vue d'un inventaire exhaustif et d'une procédure de classement. Cette étude sera complétée par un inventaire ethnobotanique.

6) Publication des travaux ainsi effectués et des résultats obtenus.

DEVIS ESTIMATIF (hypothèse basse)

1976
====

<u>Equipe scientifique</u>	salaires	frais de mission	
Chef de mission.....	PM (CNRS).....	3.600....	= 3.600
Archéologie			
Chef de chantier.....	PM (CNRS).....	5.400....	= 5.400
Assistant : 2500 F x 2,13 x 3 mois =	15.975.....	5.400....	=21.375
Manoeuvres (3) : 82,50 F x 50 jours x 3 =	12.375.....		=12.375
Ethno-botanique : 3800 F x 2,13 x 3 mois =	24.282.....	5.400....	=29.682
			<hr/>
			72.432

REPORT. : : : : : 72.432 F

Voyages aériens

4 allers et retours Paris/Papeete = 11.000 x 4..... = 44.000 F

Equipement et fonctionnement :

Matériel scientifique (topographie et enregistrement).... = 10.000 F

Fournitures diverses et secrétariat..... = 3.000 F

Carburant, entretien, assurance..... = 4.000 F

133.432 F
=====

1977
====

idem..... = 133.432 F

à déduire : matériel..... = 10.000 F

123.432 F
=====

1978
====

idem..... = 123.432 F

à ajouter : trois mois de salaires pour l'assistant

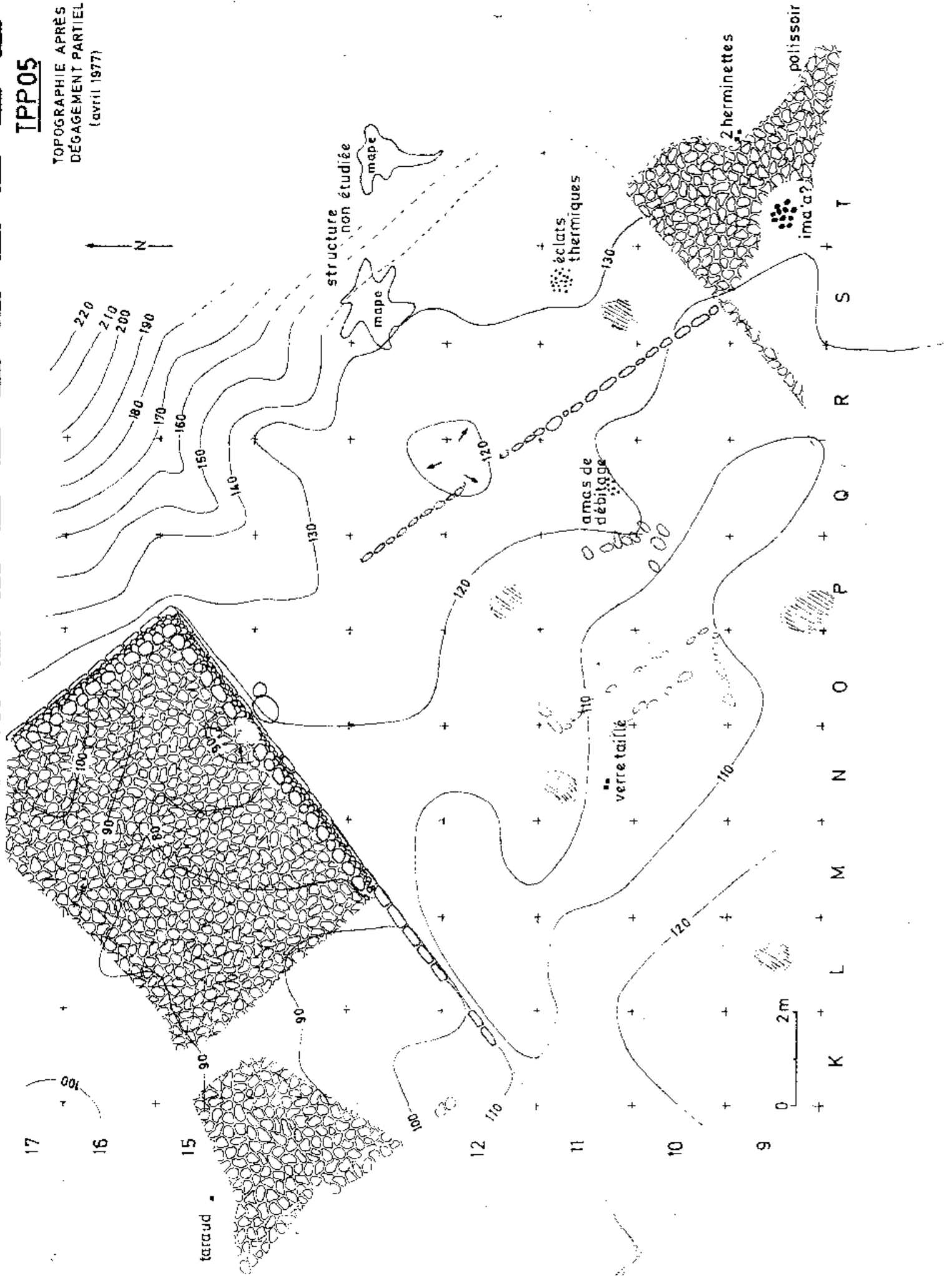
(exploitation des matériaux) : 2500 x 3..... = 7.500 F

Frais de publication..... = 30.000 F

160.932 F
=====

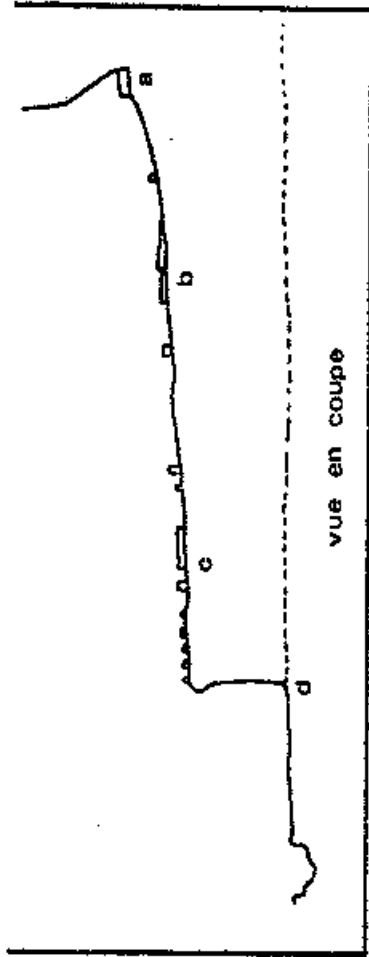
TPP05

TOPOGRAPHIE APRÈS
DÉGAGEMENT PARTIEL
(avril 1977)

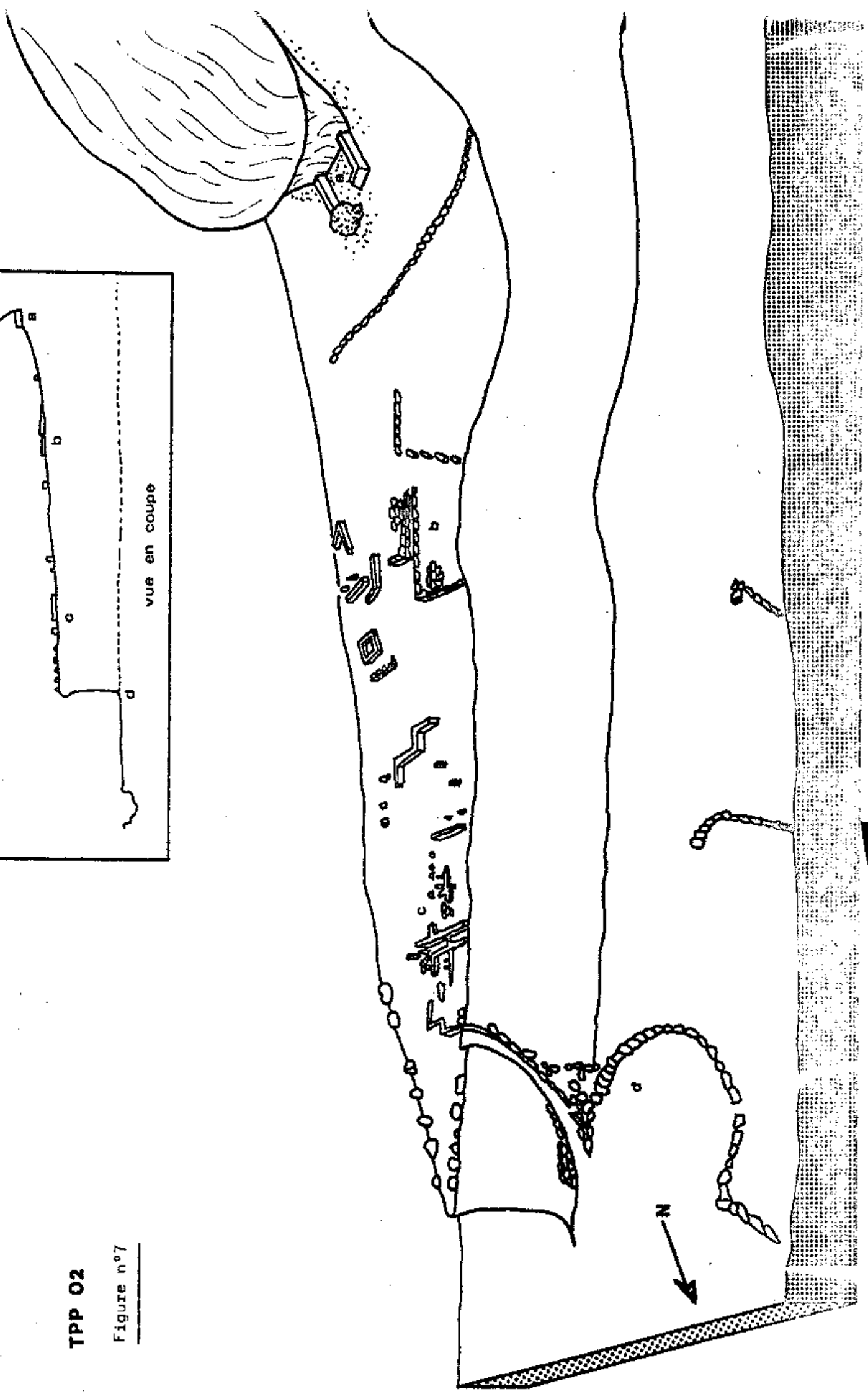


TPP 02

Figure n°7

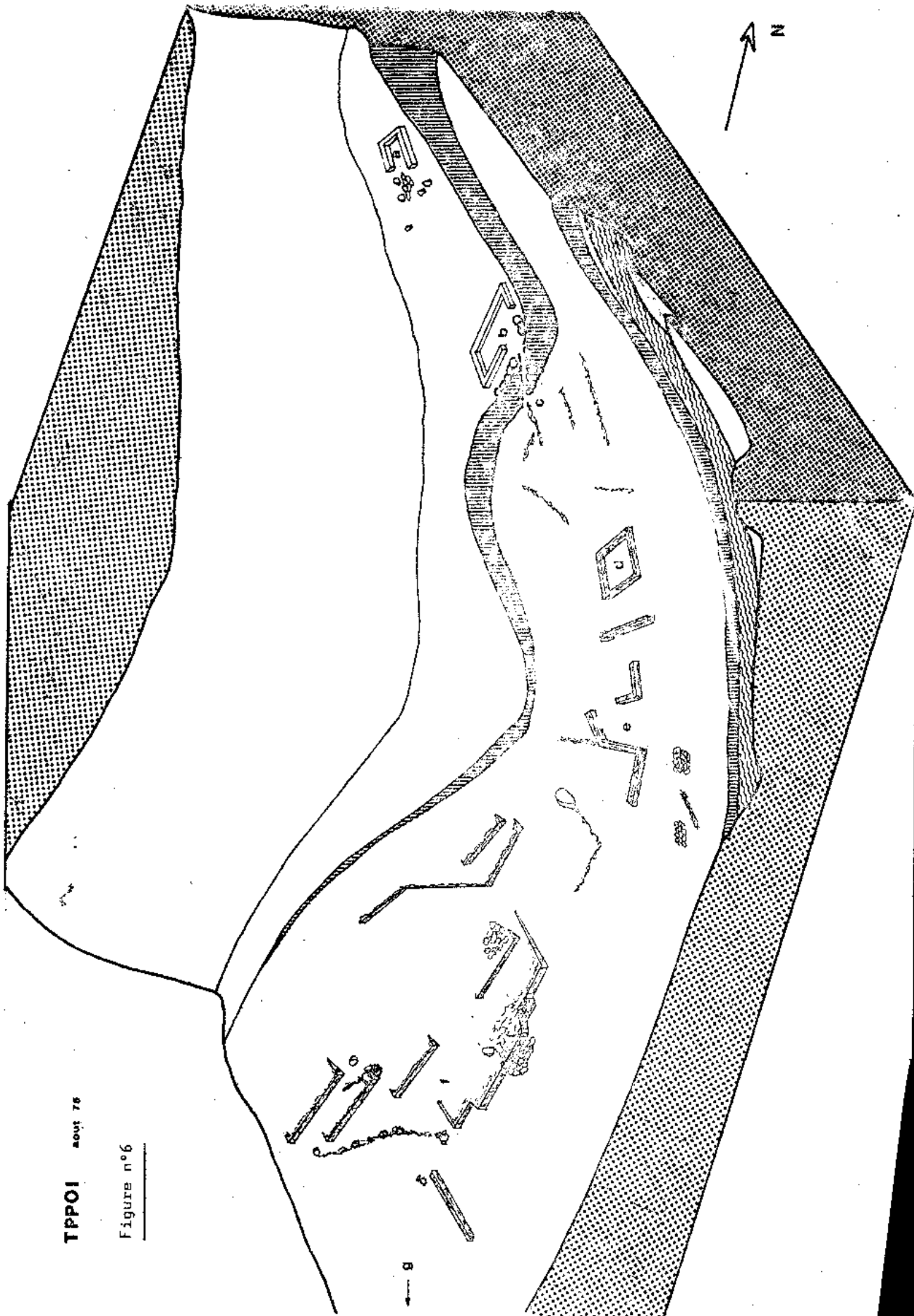


vue en coupe



TPPOI about 76

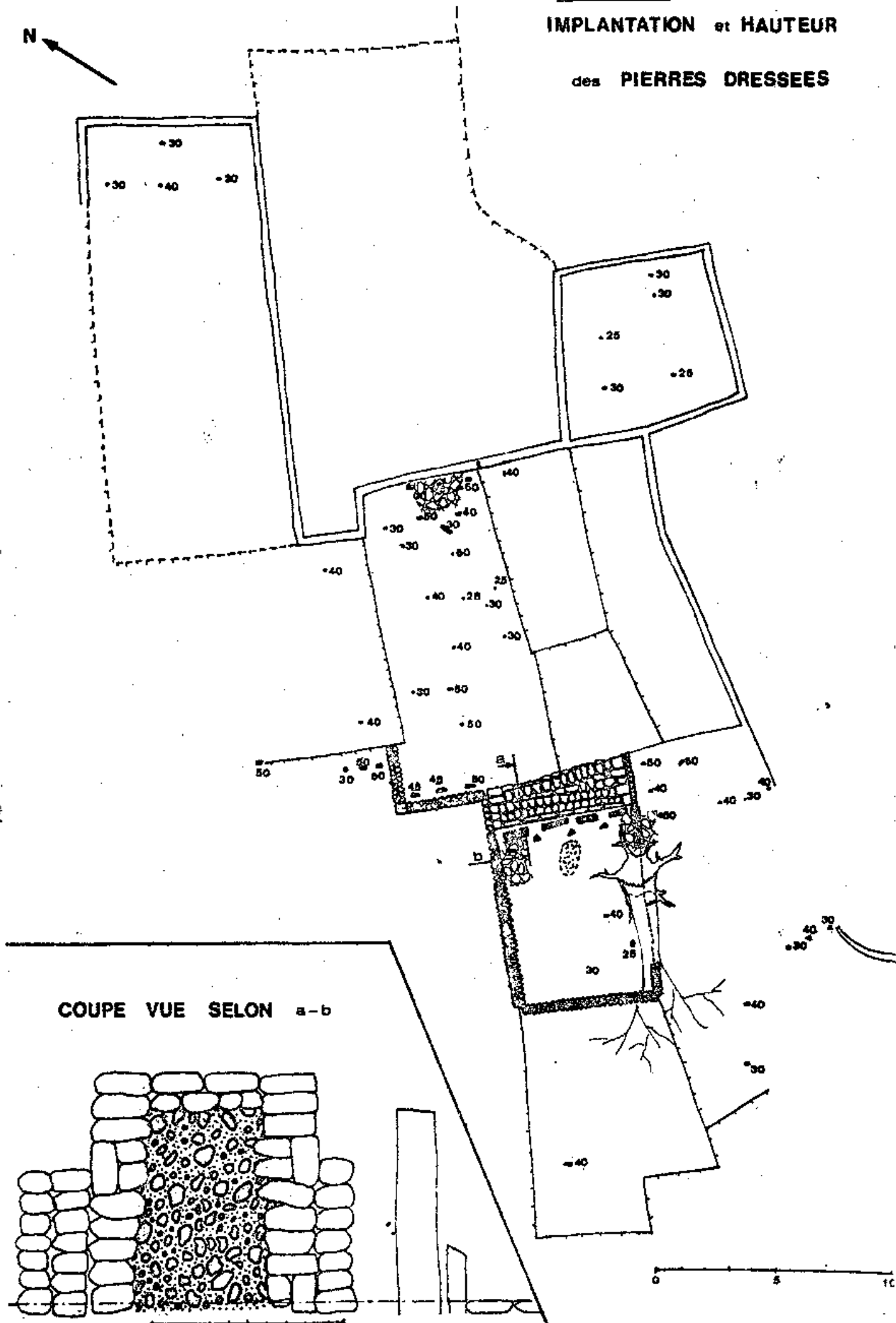
Figure n°6



8

Figure n°13

IMPLANTATION et HAUTEUR
des PIERRES DRESSEES



TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

TRP 13

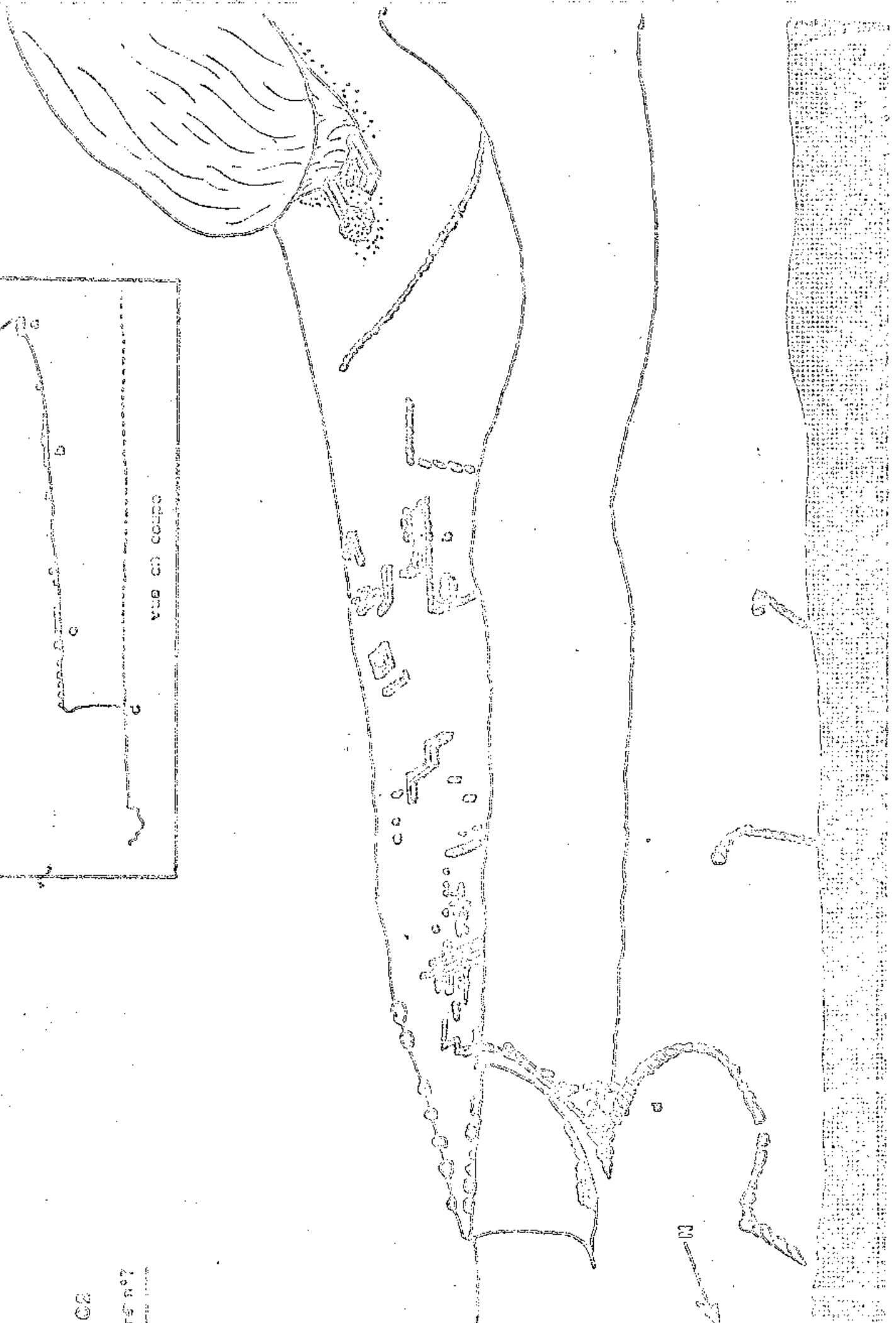
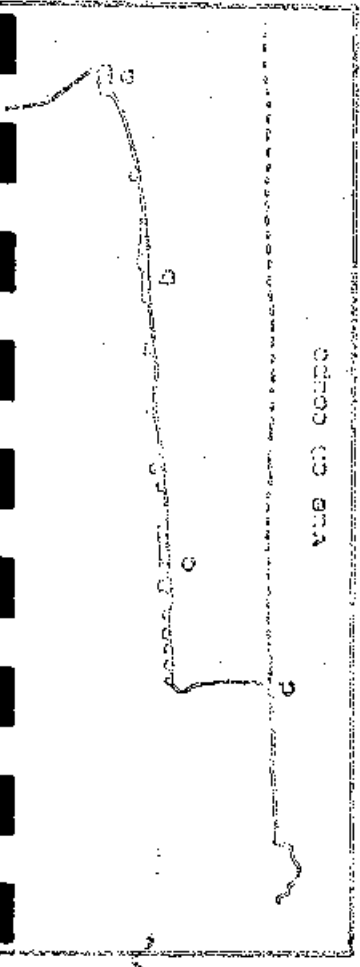
TRP 13

TRP 13

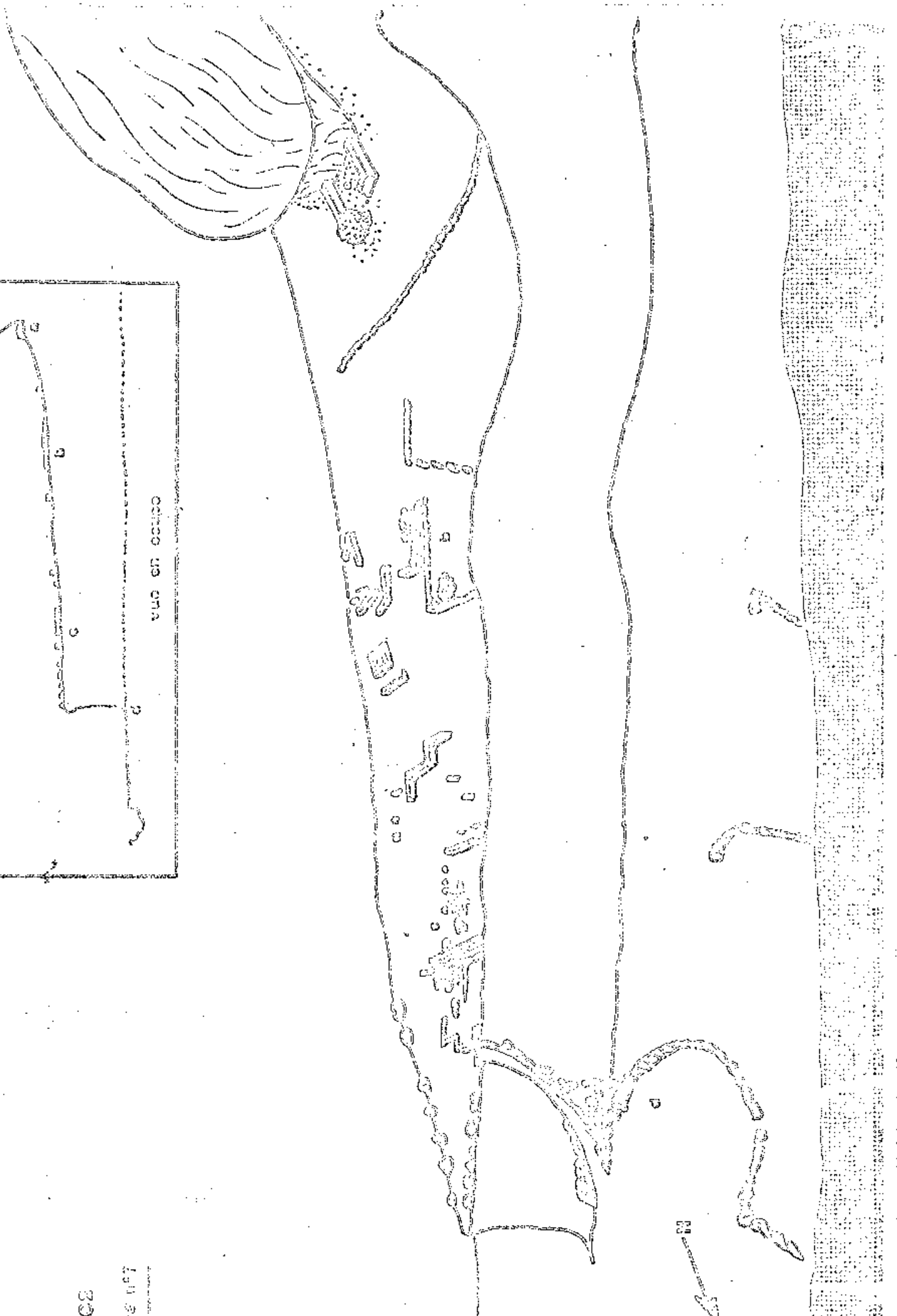
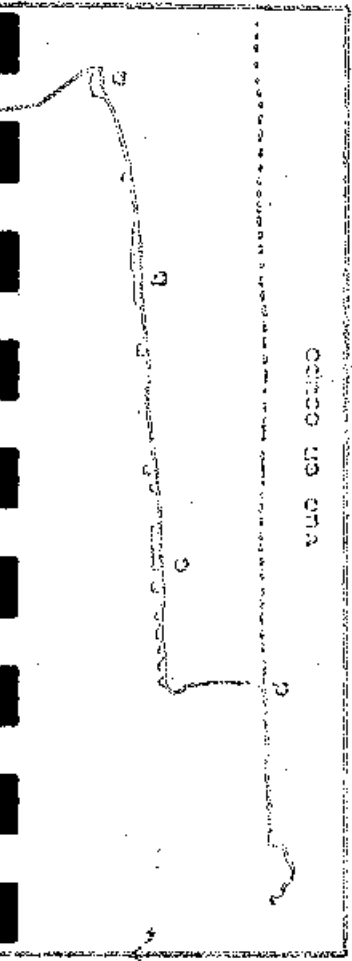
TRP 13

TRP 13

02
JFC 897
JAN 1988



UNO UNO UNO



TAHITI

- ★ site étudié
- prospecte
- carte - fig. 1
- échelle 1:750,000

O C É A N

P A C I F I Q U E

17°30'

149°15'

Pointe de Vénus

Motu Au

E A N P A C I F I Q U E

163°30' W Gr

